

**PLAN DE  
DÉVELOPPEMENT  
STRUCTURES  
D'ESCALADE  
EN ÎLE-DE-FRANCE  
2020-2030**



# SOMMAIRE

**5 - INTRODUCTION**

**8 - L'ESCALADE, 3 DISCIPLINES**

**12 - L'ESCALADE UN SPORT EN PLEIN ESSOR**

**14 - LES ÉQUIPEMENTS :  
UN MOTEUR DE DEVELOPPEMENT**

**18 - ÎLE-DE-FRANCE UNE DEMANDE NON-SATISFAITE**

**20 - UN RETARD À COMBLER**

**24 - NOS MOYENS D' ACTIONS**



# INTRODUCTION

**En 2002 la fédération lance un plan de développement des clubs par les équipements.**

**Aujourd'hui le changement est radical : le cap des 100.000 licenciés est dépassé, l'escalade est devenue olympique...**

**L'**équipement sportif contribue au développement des clubs. Fort de ce constat, la fédération déploie un nouveau plan de développement en collaboration étroite avec la ligue Île-de-France

La fédération cherche à établir des partenariats forts avec les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'oeuvres et les professionnels du secteur pour que les équipements créés servent à tous.

Ce document dresse un état des lieux de la pratique et des équipements et propose des solutions pour mettre l'escalade à la portée des franciliens.

**MASSY, ESSONNE**  
Club ES MASSY Stade de la Poterne



## LA FFME



**F**ondée en 1945, la FFME assure la promotion et le développement en France de six activités sportives : l'Escalade, l'Alpinisme, le Canyonisme, la Randonnée Montagne, la Raquette à Neige et le Ski-alpinisme.

Présidée par Alain Carrière depuis 2021, la FFME est membre du CNOSF, Comité national olympique et sportif français, de l'IFSC, International federation of sport climbing et de l'ISMF, International ski mountaineering federation.

La FFME a reçu une délégation du Ministère des sports pour les activités sportives suivantes : l'escalade, le ski-alpinisme et le canyonisme.

La FFME se positionne au 20<sup>ème</sup> rang des fédérations olympiques.

**En 2020, la fédération compte plus de 107.000 licenciés.**

## LIGUE ÎLE-DE-FRANCE



**E**n Île-de-France, on compte **101 clubs et plus de 15.600 licenciés en 2020, soit près d'un licencié pour 780 habitants et 1 club pour 12 communes.**

C'est une région qui connaît une croissance continue du nombre de licenciés. Les effectifs ont augmenté de plus de 56% en dix ans.

La région Île-de-France se situe à la 2<sup>ème</sup> place en termes de nombre de licenciés derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes (+24.500 licenciés).

## PLUS DE 15 ANS DE DÉVELOPPEMENT PAR LES ÉQUIPEMENTS

**Depuis le début des années 2000, les structures d'escalade sont un axe prioritaire de développement fédéral, à travers un constat simple : sans équipement, pas de développement satisfaisant des clubs !**

Le PNSAE, Plan national des structures artificielles d'escalade est lancé en 2003. Ce programme original repose sur 2 piliers :

- le conseil technique en direction des collectivités territoriales maîtres d'ouvrages,
- le soutien financier de certains projets via l'ANS, agence nationale du sport ou directement sur les fonds propres de la FFME.

La structure d'escalade trouve sa place dans un espace spécialisé bien dimensionné le plus souvent dans un gymnase traditionnel.

Le club est l'élément central de cette politique et doit bénéficier de l'utilisation la plus large possible des équipements réalisés, à travers une convention passée entre le club, la fédération et la collectivité. Il est un interlocuteur privilégié de la collectivité et en plus du développement sportif, il se positionne comme gestionnaire technique de l'équipement : gestion des itinéraires, des EPI (équipements de protection individuelle), maintenance de premiers niveaux, accueil maîtrisé des différents publics (scolaires, enfants, perfectionnement sportif, haut niveau dans certains cas), gestion des créneaux d'utilisation, organisation des compétitions, mise en place d'une école d'escalade pour les plus jeunes...

Les plus grands clubs de la FFME (entre 500 et 800 licenciés) ont bénéficié de ce dispositif.

Le coût raisonnable des SAE permet le déploiement de cette stratégie en **zone urbaine y compris en QPV mais aussi dans les zones rurales du territoire.**

Ce plan a reçu dès son lancement le soutien du CNOSF, du CNDS, du ministère des sports, la fédération affichant une stratégie claire.

## EN CHIFFRES

### DEPUIS 2002

- **+ 300** projets soutenus
- **2,7 millions €** d'aides sur fonds propres de la fédération
- **29 millions €** CNDS
- **70%** de l'augmentation de nos effectifs provient de clubs évoluant sur des équipements réalisés dans le cadre d'un accompagnement du PNSAE.

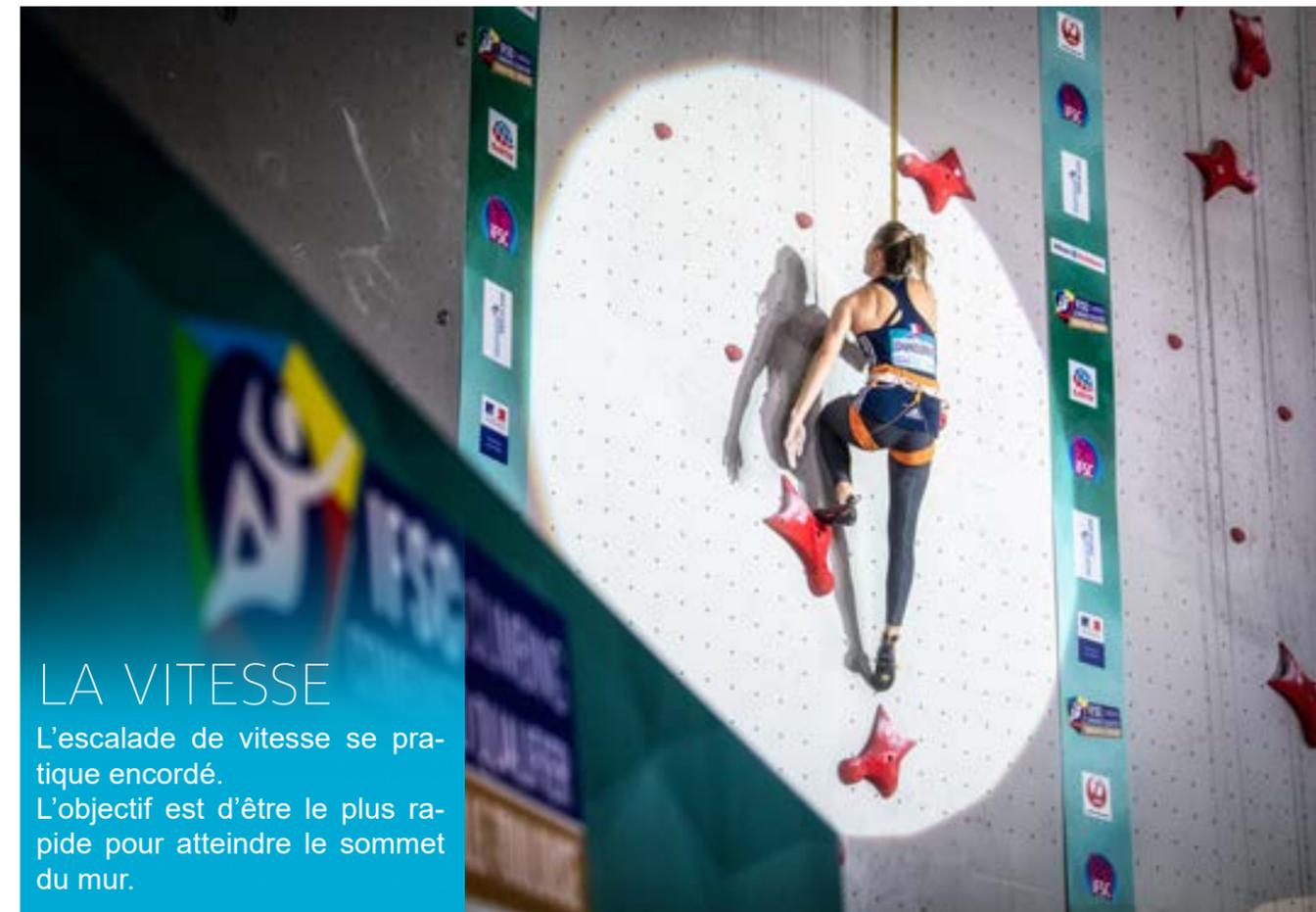


## L'ESCALADE : 3 DISCIPLINES



### LE BLOC

L'escalade de bloc se pratique sur des structures de faible hauteur sécurisées par des matelas de réception. L'objectif est d'enchaîner les mouvements jusqu'au sommet en un minimum d'essais.



### LA VITESSE

L'escalade de vitesse se pratique encordé. L'objectif est d'être le plus rapide pour atteindre le sommet du mur.



### LA DIFFICULTÉ

L'escalade de difficulté se pratique encordé. L'objectif est d'aller au sommet de la voie proposée.

Ces 3 disciplines forment " *le combiné* " qui sera présent aux Jeux Olympiques de TOKYO en 2021







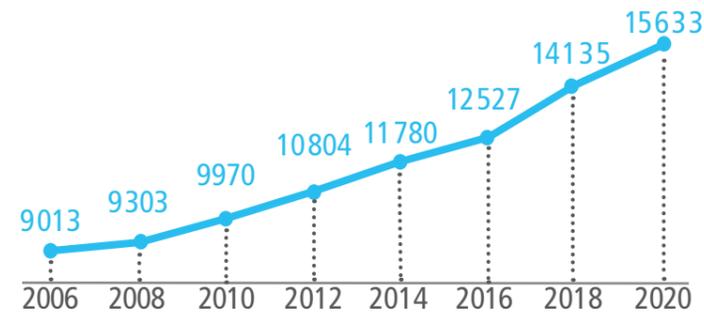
# L'ESCALADE UN SPORT EN PLEIN ESSOR

Depuis 15 ans, le nombre de licenciés croît avec une nette accélération ces quatre dernières années.

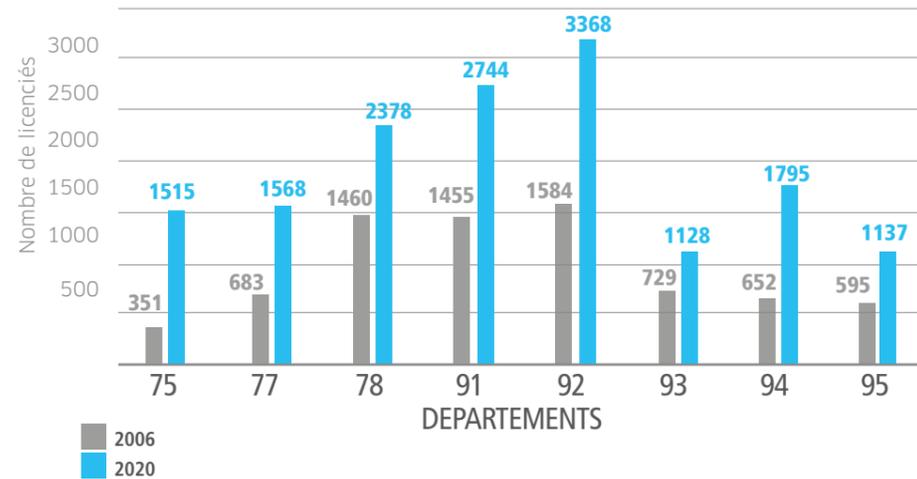
Cette croissance est généralisée sur l'ensemble de la région Île-de-France.

Les départements de la petite couronne et ceux de la grande couronne se partagent à part égale les effectifs.

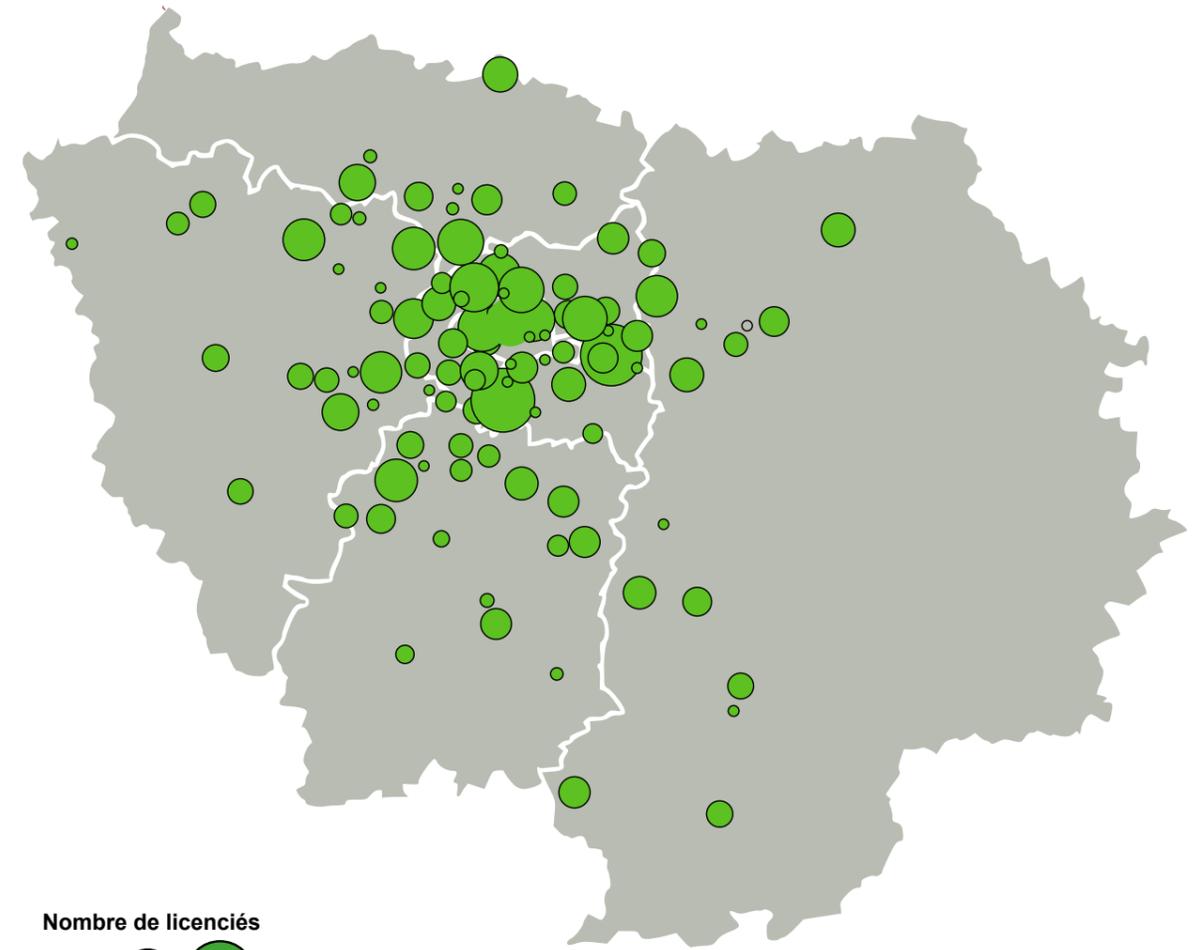
Évolution du nombre de licenciés 2006 - 2020



Évolution du nombre de licenciés par département



Répartition des clubs franciliens en fonction du nombre de licenciés



**101 clubs en 2020**  
**154 licenciés en moyenne par club**

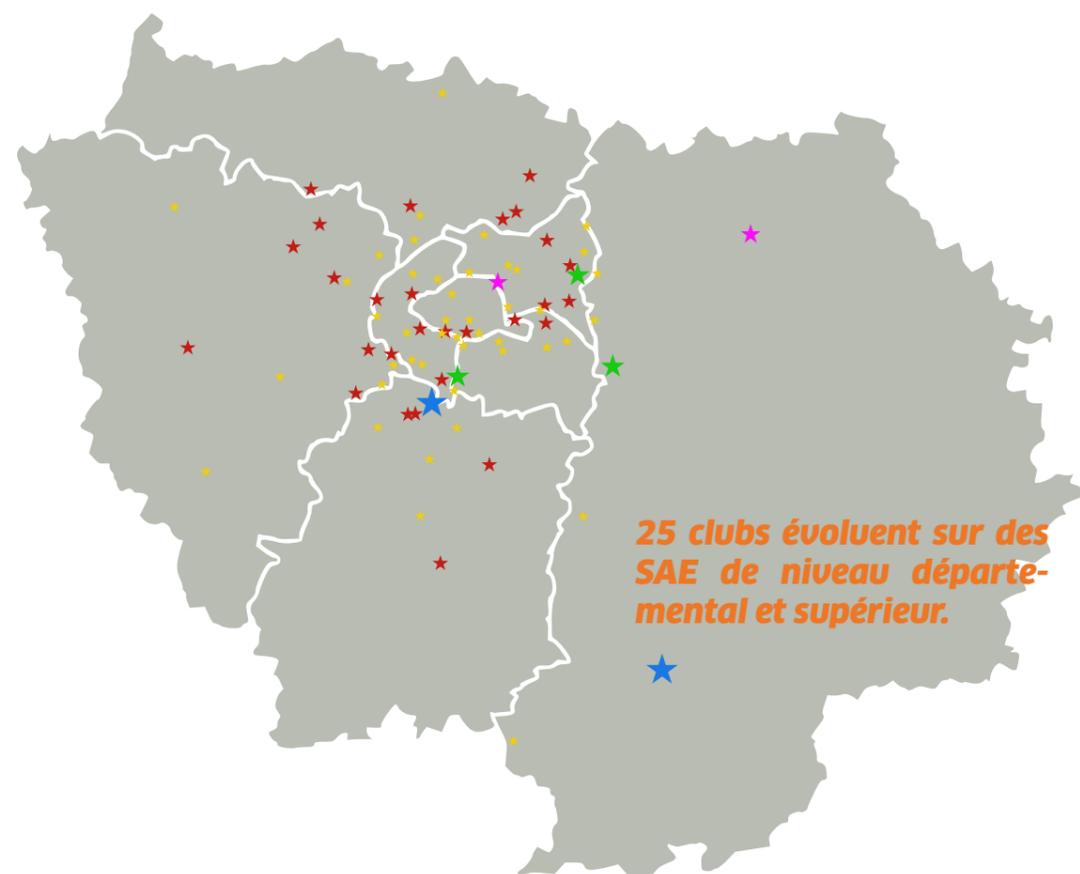


## LES ÉQUIPEMENTS : UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Cette croissance du nombre de licenciés a été rendue possible grâce à la construction de structures d'escalade bien dimensionnées.

Si l'équipement est une condition nécessaire au développement, elle n'est pas suffisante. Il faut pouvoir compter sur les clubs pour animer au quotidien ces infrastructures. L'élaboration d'un projet de développement partagé avec la collectivité et la fédération fait souvent la différence.

### NIVEAU FÉDÉRAL DES STRUCTURES D'ESCALADE



- ★ Initiation
- ★ Départemental
- ★ Régional
- ★ National
- ★ International / Pôle

	DIFFICULTÉ	VITESSE	BLOC
Départemental	29	0	1
Régional	1	0	1
National	4	2	0
International	0	1	1

### STRUCTURES D'ESCALADE MISE EN SERVICE ENTRE 2017 ET 2019

#### 2017

**RUEIL-MALMAISON, HAUTS-DE-SEINE (92)**  
*Centre Sportif du Vert Bois*  
**Club BLOC INDOOR**  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ  
NIVEAU DÉPARTEMENTAL

**MASSY, ESSONNE (91)**  
*Stade de la Poterne*  
**Club ES MASSY**  
DISCIPLINE : BLOC  
NIVEAU INTERNATIONAL

#### 2018

**FRANCONVILLE, VAL-D'OISE (95)**  
*Gymnase de l'Europe*  
**Club BIG WALL FRANCONVILLE**  
*Nouveau club*  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ  
NIVEAU DÉPARTEMENTAL

**PALaiseAU, ESSONNE (91)**  
*Gymnase Roger Antoine*  
**Club PALaiseAU 4807**  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ  
NIVEAU DÉPARTEMENTAL

#### 2019

**MEAUX, SEINE-ET-MARNE (77)**  
*Salle Langlois - Stade Tiauzet*  
**Club MEAUX ESCALADE**  
DISCIPLINES : DIFFICULTÉ, BLOC, VITESSE  
NIVEAU : DÉPARTEMENTAL - REGIONAL

**MONTFERMEIL, SEINE-SAINT-DENIS (93)**  
*Gymnase Henri Vidal*  
**Club VERTIGE MONTFERMEIL**  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ, VITESSE  
NIVEAU NATIONAL

**NOGENT-SUR-MARNE, VAL-DE-MARNE (94)**  
*Stadium Christian Maudry*  
**Club CRUX CLUB NOGENT ESCALADE**  
*Nouveau club*  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ  
NIVEAU DÉPARTEMENTAL

**ANTONY, HAUTS-DE-SEINE (92)**  
*Gymnase Lafontaine*  
**Club ASPALA**  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ, VITESSE  
NIVEAU NATIONAL

**ANDRÉSY, YVELINES (78)**  
*Complexe sportif S. Diagana*  
**Club L'esprit des pics**  
DISCIPLINE : DIFFICULTÉ  
NIVEAU DÉPARTEMENTAL





  
-Montfermeil



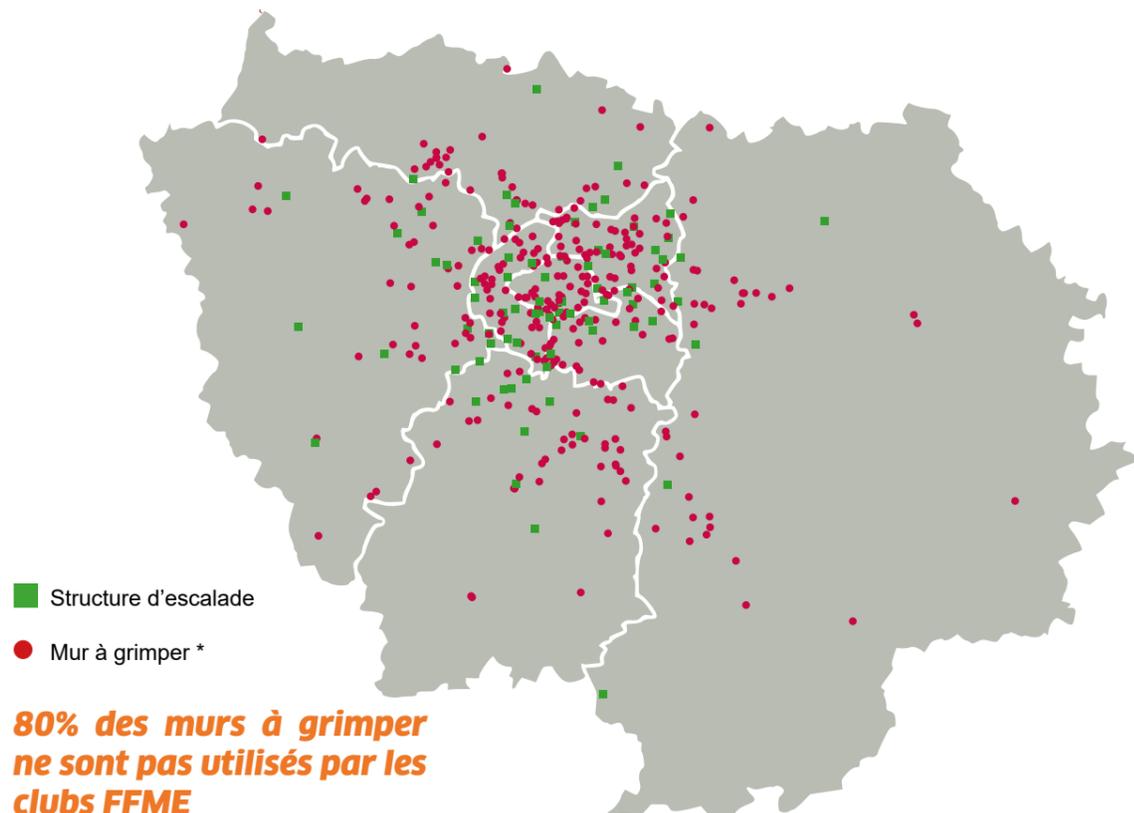
## ÎLE-DE-FRANCE : UNE DEMANDE NON SATISFAITE

Parmi les 1268 communes franciliennes, 219 possèdent au moins un équipement escalade mais seulement 18 d'entre elles disposent d'une structure d'escalade adaptée à la taille de son territoire. La grande majorité des équipements est mal dimensionnée.

**La demande en Île-de-France est loin d'être satisfaite.**

**Selon l'étude *Sport dans la ville* menée par la Fédération française des Industries Sports et Loisirs, les structures d'escalade sont le 6<sup>ème</sup> équipement le plus demandé.**

### RÉPARTITION STRUCTURES D'ESCALADE VERSUS MURS À GRIMPER



En Ile de France on compte 1 structure d'escalade pour 33 communes.

**374 ÉQUIPEMENTS**

**78 structures d'escalade (21%)**

**296 murs à grimper (79%)**

\* Equipements de faible hauteur (inférieur à 7m de hauteur pour une structure de difficulté), linéaire inférieur à 20m, pas d'espace spécialisé. **Ces équipements ne permettent pas un développement associatif et l'organisation de compétition.**

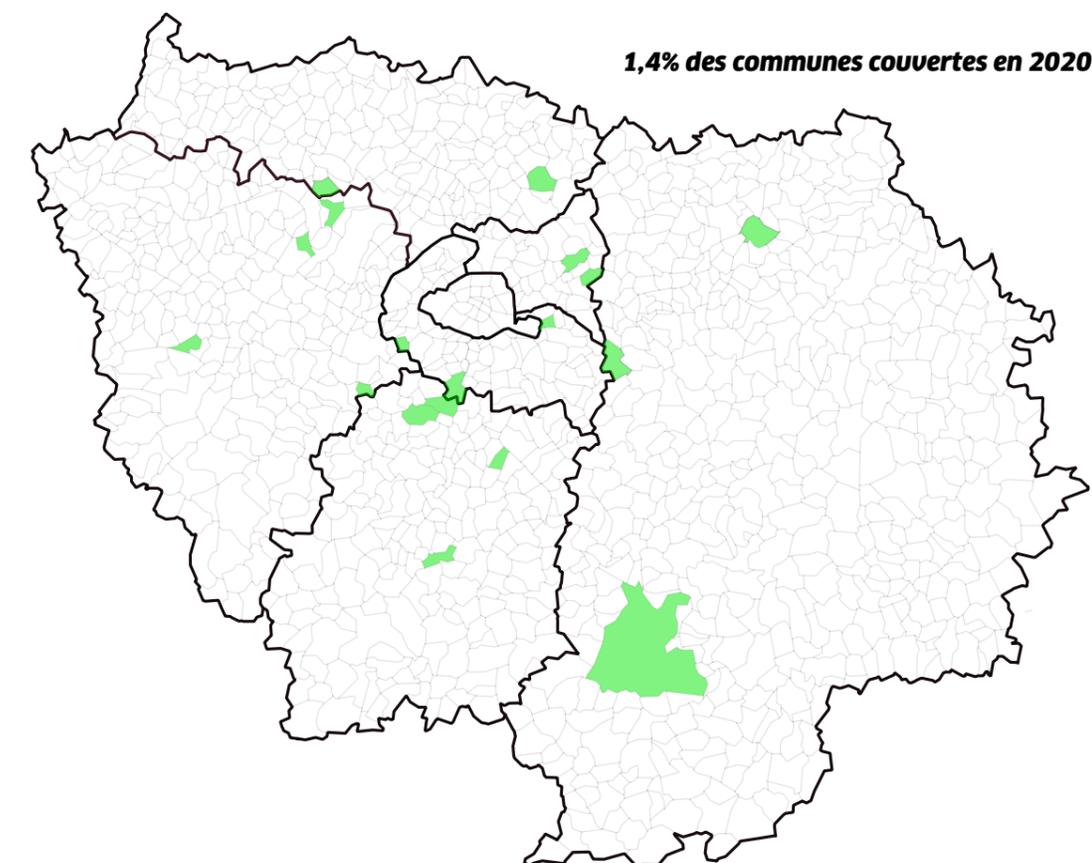
### DES DIMENSIONS ADAPTÉES AU TERRITOIRE D'IMPLANTATION

Les structures d'escalade doivent être dimensionnées au regard de la population résidant dans le territoire à couvrir.

Le tableau ci-dessous indique le nombre minimum de m<sup>2</sup> de surface grimpable à prévoir pour une structure d'escalade en fonction du nombre d'habitants sur un territoire.

Taille du territoire	-20.000h	20.000h à 50.000h	50.000h à 100.000h	+100.000 h
DIFFICULTE & VITESSE	250m <sup>2</sup>	500m <sup>2</sup>	750m <sup>2</sup>	+1000m <sup>2</sup>
surface au sol minimale de l'espace spécialisé	135m <sup>2</sup>	310m <sup>2</sup>	440m <sup>2</sup>	535m <sup>2</sup>
BLOC	150m <sup>2</sup>	210m <sup>2</sup>	250m <sup>2</sup>	500m <sup>2</sup>
surface au sol minimale de l'espace spécialisé	195m <sup>2</sup>	290m <sup>2</sup>	420m <sup>2</sup>	510m <sup>2</sup>
	1 discipline minimum	1 discipline minimum	3 disciplines implantées sur le même territoire	3 disciplines implantées sur le même territoire et la même installation sportive

### CARTE DES COMMUNES POSSEDANT UNE STRUCTURE D'ESCALADE ADAPTÉE À SON TERRITOIRE



## UN RETARD À COMBLER

Il y a urgence à rattraper le retard, d'autant que trois phénomènes accélèrent le besoin d'équipements :

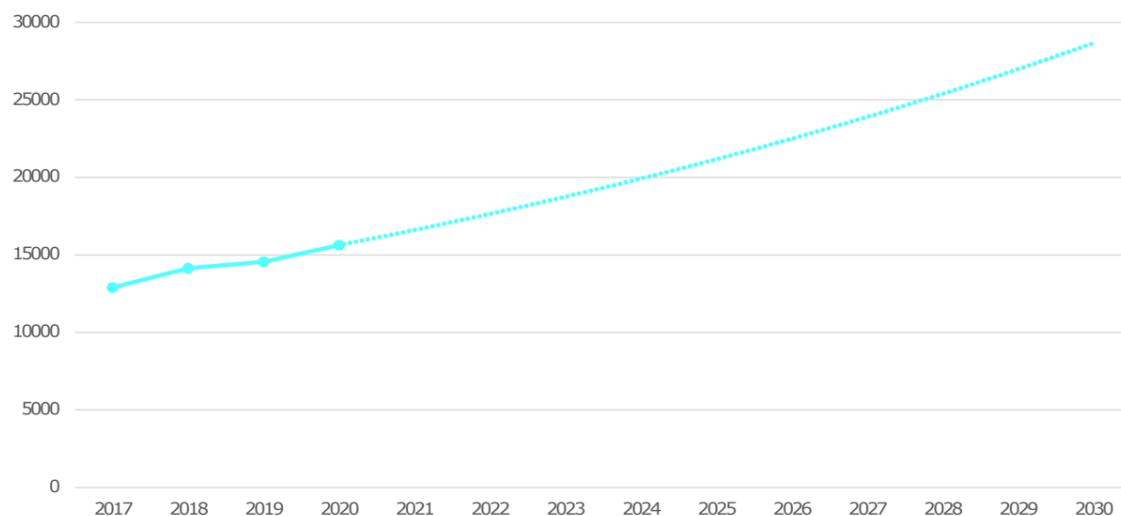
- la prévision d'augmentation du nombre de licenciés évaluée à 30.000 personnes en 2030 ;
- l'olympisme ;
- une demande de pratique qui croît.

Au regard de ces éléments, il est nécessaire d'augmenter l'offre d'équipements afin de permettre aux clubs d'accueillir dans des conditions adéquates les futurs grimpeurs.

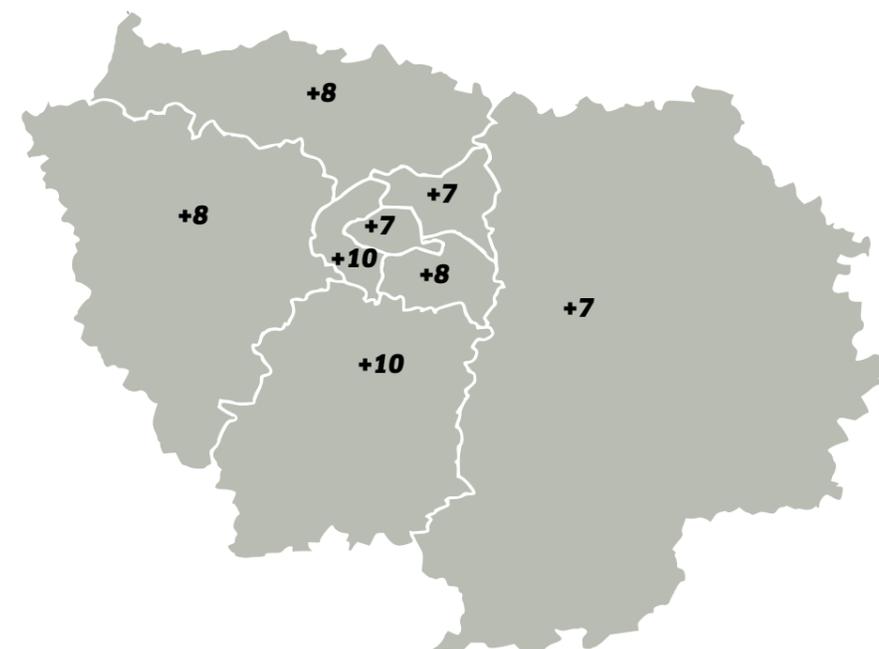
**On estime aux alentours de 65 le nombre minimum de structures d'escalade nécessaire pour combler le retard accumulé.** Parmi ces équipements, la moitié devra permettre l'organisation de compétition avec un accueil du public.

Évolution du nombre de licenciés : en 2030, 30.000 licenciés

### ÎLE-DE-FRANCE



2030 : PRÈS DE 65 NOUVELLES STRUCTURES D'ESCALADE AUX DIMENSIONS ADAPTÉES À LA TAILLE DES TERRITOIRES CONCERNÉS



OBJECTIFS 2030 PAR DISCIPLINES ET NIVEAU DE COMPÉTITION DE L'INSTALLATION SPORTIVE

	 DIFFICULTÉ	 BLOC	 VITESSE	COMBINÉ
Niveau international Objectif 2030	2 installations sportives (minimum) dans la région		1 structure record 15m par département	2 installations sportives (minimum) dans la région
<b>Les besoins</b>	+ 2 structures	+ 1 structure	+ 7 structures	+ 2 structures
Niveau national Objectif 2030	1 installation sportive (minimum) par département			
<b>Les besoins</b>	+ 6 structures	+ 8 structures		
Niveau régional Objectif 2030	50% (minimum) des départements de la région couverts			
<b>Les besoins</b>	+ 4 structures	+ 4 structures		



## NOS MOYENS

### UNE AIDE TECHNIQUE

Le pôle équipement conseille sur :

- l'interprétation des règles fédérales
- les exigences normatives (EN, NF)
- la faisabilité d'un projet dans une installation sportive existante
- le dimensionnement des espaces
- l'estimation financière
- Les financements possibles

Des exemples de réalisations ou une esquisse de principe peuvent être fournis (sous conditions).

### UNE AIDE FINANCIÈRE

La fédération contribue au financement des équipements via une ligne budgétaire dédiée. Le montant de l'aide est fonction du niveau de classement (départemental à international).

Les projets éligibles :

Pour obtenir une aide financière, le projet doit satisfaire au minimum 1 des 3 critères ci-dessous :

- Respecter les règles fédérales
- Accueillir des événements sportifs
- Permettre le développement des clubs

Les projets prioritaires :

1. Structure d'escalade – BLOC
2. Structure d'escalade - DIFFICULTE et/ou VITESSE / COMBINE
3. Niveau de l'équipement
4. Zone déficitaire
5. Organisation de compétitions en relation avec le niveau de l'équipement

### UN RÉSEAU D'EXPERTS

Notre réseau de conseillers est présent à chaque étape. Il est à l'écoute des besoins et prêt à répondre à toutes les questions que se posent les porteurs de projets.

### UNE AIDE SPÉCIFIQUE POUR LES CLUBS

Pour que l'équipement contribue au développement des clubs, la fédération et ses organes déconcentrés (ligue, comité) se mobilisent tout au long du projet : premiers plan de voies, ouverture des itinéraires, gestion des EPI, rédaction de conventions (utilisation, gestion technique), structuration des cours, plan de développement, etc.



## UNE OFFRE DE SERVICE UNIQUE

**A** fin de répondre à la demande des collectivités et des architectes, nous avons créé un service ingénierie spécialisé dans l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Aujourd'hui la fédération à travers son pôle équipement réalise des prestations pour les collectivités, les architectes, les programmistes. Sa compétence est véritablement reconnue et recherchée.

De nombreux documents techniques : normes, modélisations 3D, conventions, guides techniques accompagnent les porteurs de projets.

### UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE

Écouter, traduire et affiner les besoins des utilisateurs de manière à garantir une conception maîtrisée des espaces de pratique et des volumes d'escalade.

### LES OBJECTIFS RECHERCHÉS

- Concevoir des équipements sportifs adaptés à leur territoire et à leurs publics
- Optimiser les coûts de l'opération et les financements.

### NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Nous pouvons intervenir ponctuellement ou sur l'ensemble d'un projet. Nos domaines d'intervention sont :

- les études de faisabilité
- la programmation
- la modélisation 3D (Solidworks, Sketchup)
- l'accompagnement des phases APS (avant-projet sommaire), APD (avant-projet définitif), PRO, EXE.
- le lancement de consultation : rédaction CCTP, relecture du Règlement de Consultation...
- l'analyse des offres
- le suivi de chantier et réception
- les opérations de rénovation

### NOS RÉFÉRENCES

- Tournefeuille (31) : difficulté & bloc (national - vitesse (international))
- Troyes : difficulté, vitesse & bloc (international)
- Plougoumelen (56) : Bloc (national)
- Cholet (49) : difficulté & vitesse (national)
- Antony (92) : difficulté & vitesse (national)
- Karma Fontainebleau (77) : salle d'escalade et pôle France bloc
- Montfermeil (93) : difficulté et vitesse (national)
- Rouvroy (62) : salle d'escalade (régional)
- Laval (53) : difficulté & vitesse (international)
- Voiron (38) : pôle de préparation olympique bloc

**un projet, un réflexe : contactez le Pôle équipements de la fédération (sae@ffme.fr).**



ENTREPRISES